

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL



de la COMMUNE de VERZY

du Mardi 18 juillet 2023

Convocation en date du 11 juillet 2023

Le mardi 18 juillet 2023 à 18 h 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Verzy, présidé par Monsieur le Maire Corbeaux Christophe.

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Burlot Astrid, Fougerouse Dominique, Gueugnon Sébastien, Barbier Mathis, Dappoigny Jean-François, Maiziere Gilles, Lepreux Ingrid (secrétaire de mairie).

Absent : Terver Christophe,

Absentes excusées : Jacquet Anne Laure, Rochet Virginie.

Secrétaire de séance : Burlot Astrid.

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle les questions abordées lors de la session précédente. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

1. Location immeuble 4 bis rue Irénée Gass

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait pris une délibération le 10 juillet 2018, afin de louer le local référencé ci-dessus et qu'un bail commercial avait été signé avec Mme MOULIGNEAUX Laurine le 21 décembre 2018.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Mr GOELFF Thomas souhaite reprendre le bail commercial afin d'installer son cabinet dentaire à la place du bar Le Petit Meslier, Mme MOULIGNEAUX HUCHARD Laurine souhaitant cesser son activité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'étant donné l'activité de Mr GOELFF, il serait préférable de passer à un bail professionnel plutôt que de continuer avec un bail commercial.

Concernant le loyer et les frais de notaire, après discussion de l'assemblée, il est proposé qu'un loyer de 900€ par mois soit appliqué, que les frais de notaire soient à la charge de Mr GOELFF et qu'un bail professionnel soit établi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, qu'un bail professionnel soit passé avec Mr GOELFF Thomas, que le montant du loyer sera de 900€ par mois, que les loyers ne seront plus titrés à Mme MOULIGNEAUX HUCHARD Laurine à compter de la signature du bail professionnel avec Mr GOELFF Thomas

2. Vente de l'école Maternelle

Monsieur Callens Franck informe l'assemblée qu'une agence immobilière prétendait avoir un acquéreur sérieux, cependant la proposition du prix d'acquisition est de 160 000 euros.

L'assemblée après discussion décide de ne pas accepter cette proposition de prix qui est bien trop basse. Par conséquent Monsieur Callens Franck va faire une contre offre de 225 000 euros. Faute de quoi l'école restera en vente.

3. DEMANDE D'AIDE – Mme FONTAINE Christelle

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'assistante sociale du département concernant la situation de FONTAINE Christelle domiciliée 1 bis rue du Square à Verzy, En effet après étude de services sociaux, celle ci a des soucis financiers.

Monsieur le Maire propose que la Commune effectue le règlement de sa facture d'eau VEOLIA impayée du 16 juin 2023 pour un montant de 445.18 € et que Mme FONTAINE effectue un remboursement de 20€ par mois sur 21 mois et une dernière échéance de 25.18 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de régler l'intégralité de la facture VEOLIA de Mme FONTAINE Christelle 1 bis rue du Square à 51380 VERZY d'un montant de 445.18 €.

Le remboursement sera échelonné ainsi 20 € par mois sur 21 mois et une dernière échéance de 25,18 €. Ceci à compter du 1^{er} septembre 2023.

4. Divers

- Monsieur le Maire informe que Madame la Présidente du Parc Régional de la Montagne de Reims a demandé un rendez vous avec les membres du Conseil Municipal afin d'échanger sur la nouvelle charte « objectif 2039 »
- Monsieur Franck CALLENS informe des dates retenues pour les différentes manifestations futures prévues.
 - Journée Nettoyons la Nature : 30 septembre 2023
 - Repas des Anciens : 19 novembre 2023
- La réunion avec EGIS concernant les futurs travaux de la sécurisation routière du village a été reportée au 2 Août 2023.

La séance s'est clôturée à 19 h 40 le 18/07/2023

Monsieur le Maire,



CORBEAUX Christophe

Conseillère municipale,
Secrétaire de séance,



BURLLOT Astrid

